Le Bois International - L'officiel du bois
Scierie, exploitation forestière - N° 34
Samedi 8 octobre 2011 - 82e année

Sommaire

Lignes express > 4
Agenda > 5

L'événement

> Exposition
ÉPINAL / Habitat et bois : la forêt invitée au salon > 7

> Gros plans
SUD-OUEST / Forte mobilisation à l'AG du syndicat des sylviculteurs > 8
AUVERGNE / Le Préfet de région rencontre les professionnels de la filière > 10
AQUITAINE / Interfibres : une 1re édition pour fédérer les initiatives > 11
SYLVICULTURE / Pro Silva France : 70 forestiers réunis en assemblée générale > 12

La pratique professionnelle

> Techniques - équipements
BOIS-ÉNERGIE / Axtor : un broyeur polyvalent pour valoriser la biomasse > 13

> Entreprises
HAUTE-SAVOIE / Du sciage au négoce pour sortir de la crise > 16

Les affaires

> Le marché du bois
AUX VENTES ONF /
Stabilité des prix à Pontcharra > 18
Trituration et bois-énergie stables en région Paca > 19
Malgré les interrogations, un beau cru à Beaune > 20
Le hêtre franc-comtois demandé à Fontaine > 22

Le Journal des Annonces du Bois > 23
Renseignements commerciaux > 31

FUSAGx Gembloux Bibliothèque
10 OCT. 2011

Franc-parler

Engagements

Les négociations devant conduire à l'élaboration du prochain contrat d'objectifs et de performances entre l'État, l'ONF et les communes forestières se sont poursuivies tout l'été. Après plusieurs mois de débats et d'âpres négociations, les premiers éléments du futur accord sont aujourd'hui connus.
Attentive depuis le début à la défense du régime forestier, la Fédération des communes forestières s'est engagée, au-delà du maintien des frais de garderie à leur niveau actuel, par une démarche de mobilisation accrue des bois et par un soutien financier de deux euros par hectare de forêt gérée, soit près de six millions d'euros pas an. Un engagement salué la semaine dernière par Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.
De son côté, l'État s'est engagé sur le maintien du versement compensateur pour la durée du nouveau contrat, soit plus de 120 millions d'euros. Par ailleurs, l'État, via les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement, a annoncé l'attribution d'une subvention complémentaire exceptionnelle de 46 millions d'euros par an.
Ces engagements figureront au centre du contrat pour la période 2012 à 2016, que l'État et la FNCofor signeront très prochainement avec l'ONF.

LBI

Site : www.leboisinternational.com - E-mail : info@leboisinternational.com
Direction - Rédaction - Publicité : 3, rue Claude Odde - BP 50523 - 42007 Saint-Etienne Cedex 1 - Tél. : 04.77.74.33.99 - Télécopie : 04.77.93.11.26
Abonnements : France (1 an) 107,50 € - Le numéro : 3,50 € - Lyonnaise de banque : 10096 - 185176- 00026810401 - 68
Toute reproduction, même partielle, d'articles ou de messages commerciaux est interdite.